

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le Décret n° 144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
VU la Loi n° 61-43 du 24 Octobre 1961 portant Création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
VU le Décret n° 124/PR.SGG du II Mars 1966 portant Nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret n° 125/PR.SGG du II Mars 1966 portant Nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
SUR la proposition des Ministres intéressés et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommés et promus, à Titre Etranger, dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang du 1er Août 1966 aux grades ci-après indiqués :

Médaille de Vermeil

- Mme SOLETTI Antoinette, Trésorière Nationale de l'Association Nationale des Ordres de la FOM et de leurs Amis
Mr BREHAMET André, Délégué Général de l'Association Nationale des Ordres de la FOM et de leurs Amis pour l'Afrique

Médaille d'Argent

- MM. BAINY Rémis, Adjudant Chef de la Gendarmerie
BOUCAUD Guy, Capitaine de l'Infanterie de Marine
DELCHER Gérard Paul Henri, Chef de Division de la FOM
DELECOLLE Jean Armand, Ingénieur des T.P. Représentant de la Société Grands Travaux de l'Etat au Dahomey
DEVEZE Emile, Inspecteur S.N.C.F.
PARENTEAU Christian, Secrétaire Général de l'O.C.D.N.
TRANCHANT Raymond André, Maréchal des Logis Chef
VEILLON Michel, Capitaine de Gendarmerie
VITTOZ René, Adjudant de Gendarmerie

.../...

Médaille de Bronze

MM. CELLE Raymond Jean Claudius, Maréchal des Logis Chef

LAMPERT Gérard, Adjudant Aviateur

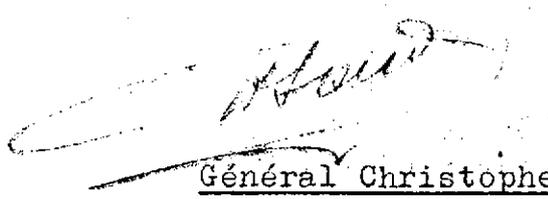
Article 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ;

Fait à COTONOU, le 27 OCTOBRE 1966

Par le PRESIDENT de la REPUBLIQUE

Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COULIBALY.


Général Christophe SOGLO

AMPLIATIONS :

| | |
|-----------------------|----|
| PR..... | 4 |
| SGG..... | 4 |
| MINISTERES..... | II |
| INTERESSES..... | I3 |
| GDE CHANCELLERIE..... | I5 |
| JORD..... | I |